

AVIS D'ÉLECTION AU COMITÉ DES USAGERS DE TROIS-RIVIÈRES

Invitation à tous les usagers ayant reçu ou recevant des services au Centre hospitalier affilié universitaire régional(CHAUR) ainsi qu'aux centres multiservices St-Joseph et Cloutier

Est invitée à présenter sa candidature, toute personne intéressée à donner de son temps pour siéger au Comité des usagers de Trois-Rivières (CUTR) Ce Comité est en place pour contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et services dispensés. Le mandat des membres est d'une durée de 3 ans.

Nombre de poste en élection : 1

Mandat du Comité des usagers

- renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement;
- défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager;
- accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte;

Conditions d'éligibilité

Ce défi vous intéresse? Pour être éligible, vous devez :

- être un usager des installations Un usager est une personne physique qui a, a eu ou aura recours aux services de santé ou de services sociaux dispensés par le Centre hospitalier affilié universitaire régional(CHAUR), ainsi qu'aux centres multiservices St-Joseph et Cloutier
- ne pas être un employé du CIUSSS-MCQ depuis au moins 1 an
- ne pas être sous curatelle;
- ne pas être membre d'un comité de résident;
- disponible de jour et de soir.
- être disponible pour assister aux rencontres du comité aux 6 semaines
- être disponible pour participer à des activités de sensibilisation pour faire connaître les droits des usagers
- vous devez être capable de vous exprimer durant les rencontres
- être capable de défendre votre opinion
- avoir une connaissance du milieu de la santé serait un atout

Date limite de mise en candidature : 27 mai 2021 avant 17 heures

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec madame Diane Gagnon, présidente du CUTR au # 819-379-0569